



## TEMPÊTE DE 1680 DANS LE NOGENTAIS

Nous croyons être agréable à nos lecteurs, en publiant les détails suivants, sur un orage qui a saccagé une partie de l'arrondissement de Nogent et celui de Provins, le 7 juin 1680. Cet article est extrait du *Mercure Galant* de 1680. Nous le reproduisons fidèlement, style et orthographe :

Cet orage commença vers Sens, le vendredi 7 juin 1680, sur les quatre heures après midi, avec une impétuosité si furieuse qu'il renversa dix villages, mais trois entr'autres, où il n'est resté aucune figure ni d'église, ni de maisons. Les vignes, les bois de haute fustaye, et tous autres de quelque nature qu'ils fussent, ont été arrachés ou tors, et il y a eu quantité de gens tuez. Il alla de là jusqu'à Bray sur Seine, où il ne fit de dégast qu'aux toiles et aux vitres du côté du nord, de telle sorte que tout y fut mis à jour. On estime ce dégast à plus de soixante mille livres. Il passe ensuite à Coursaroy, qui est un très-beau village sur la Seine. Arbres, ni maisons, rien ne demeura debout. Il entraîna jusqu'aux hayes ; et l'église, quoy que bien bastie, en fut renversée jusque dans les fondemens. Le chasteau de La Motheilly, appartenant à M<sup>r</sup> le duc de Bourbonville, se sentit de ce ravage. L'orage emporta la couverture, brisa les croisées, et abattit entièrement une tres-belle ferme qui estoit dans la prairie, au delà de la riviere. Toute la haute fustaye, autres bois et bocqueteaux de ce duc, furent arrachés, rompus, ou tors. C'est une perte de plus de vingt-cinq mille écus. Ce qui suit est surprenant et presque incroyable. Deux pescheurs peschant dans des accrus de la Seine, qui sont d'un village appelé Beaulieu, sortirent de leurs bateaux, pour éviter la nuée dont ils voyoient bien qu'ils alloient estre surpris. En mesme temps ils virent tomber dans l'eau quelque chose qu'ils ne purent distinguer, et comme ce qui venoit de tomber se débattoit, et tâchoit de gagner bord, ils y coururent avec les lignes dont ils ont accoustumé de se servir pour pescher l'anguille. Ils apperceurent alors un animal qui avoit la

grosseur et la figure d'un veau, mais la queue beaucoup plus longue. Ils trouvèrent moyen de l'accrocher et furent fort étonnés

quand ils l'eurent attiré assez pres du bord, de le voir tout d'un coup s'élançer en l'air, jusqu'à plus de vingt pieds de haut, et retomber ensuite dans le mesme endroit. Ces mesmes pescheurs retournant à leurs bateaux, se trouverent attaquez d'un tourbillon qui les renversa par terre; et à leur veüe, leurs deux bateaux furent enlevez en l'air par un autre tourbillon. L'un demeura sur le haut d'une maison à plus de mille pas de l'eau, et l'autre fut porté dans les bleds, à plus de cinq cens pas au delà de cette maison. Les mesmes désordres furent veus à Mesle. C'estoit un tres-bou village appartenant à M<sup>r</sup> de Belloyer. Il n'y est resté que trois maisons. On ne peut concevoir par quel miracle, les granges et quelques autres petits bastiments qui les joignoient, ayant esté renversez de fond en comble. Un laboureur de ce lieu, a dit à celui dont je tiens ces circonstances, qu'il avoit esté enlevé par dessus sa grange, à plus de cent pas au delà dans les bleds; sans qu'il eust esté blessé, et qu'ayant veu sa maison entierement renversée presque au mesme instant, il estoit couru à l'église, où il avoit esté témoin, comme beaucoup d'autres, de la chose du monde la plus singulière. Une image de la Vierge, qui est une grosse figure de plâtre de quatre pieds et demy de haut, fut enlevée de sa place à la veüe de la plus grande partie des habitans qui y estoient en prieres, et portée par le tondre en plusieurs endroits de cette église, où elle passa et repassa par dessus le ballustre du chœur, sans qu'on y ait remarqué aucune rupture. Apres ce dégast, l'orage passa au **Plessis-Meriot** par le bout d'en haut, et ayant arraché une avenue d'ormes qui est devant le chasteau de Jaillard, il endommagea un peu la couverture de ce chasteau qui appartient à M<sup>r</sup> de Launac, maistre des requestes, enleva son moulin à vent et abattit toutes les maisons du village. La perte est considerable pour M<sup>r</sup> de Launac, à cause de plusieurs fermes qui ont esté renversées. Quoy que la campagne fust toute couverte d'arbres, il n'y en resta aucun. Ce orage passa en suite par le bout de la forest de Sordun, d'où il arracha les chosnes, et les

entraîna si loin, qu'on n'a pu trouver la place de la plupart, les chemins estant barrez, comme si on avoit eu dessein d'empescher le passage d'une armée. De plusieurs personnes qui se rencontrerent en cet endroit, il y eut six hommes tuez par la gresle. L'un d'entre eux, apres avoir esté élevé trois fois si haut qu'on le perdoit tout-à-fait de veüe, tomba devant tous les autres, la teste fendue d'un greslon. Une petite fille qui gardoit quelques bestiaux, fut enlevée dans les bleds, où on la trouva quatre jours apres, sans qu'elle ait pû dire ce qu'elle avoit fait pendant tout ce temps. L'éclat du tonnerre estoit si épouvantable, que beaucoup de gens en moururent de frayeur. Il tua un serrurier de Paris dans le chemin de Nogent, et dépouilla deux jeunes personnes toutes nuës en la présence de leur pere, dont le juste-à-corps fut emporté, sans que tous les trois en reçussent d'autre mal. Tout cela est arrivé aux environs du bourg de **Challantre la grande**, où quoy qu'il n'y ait rien

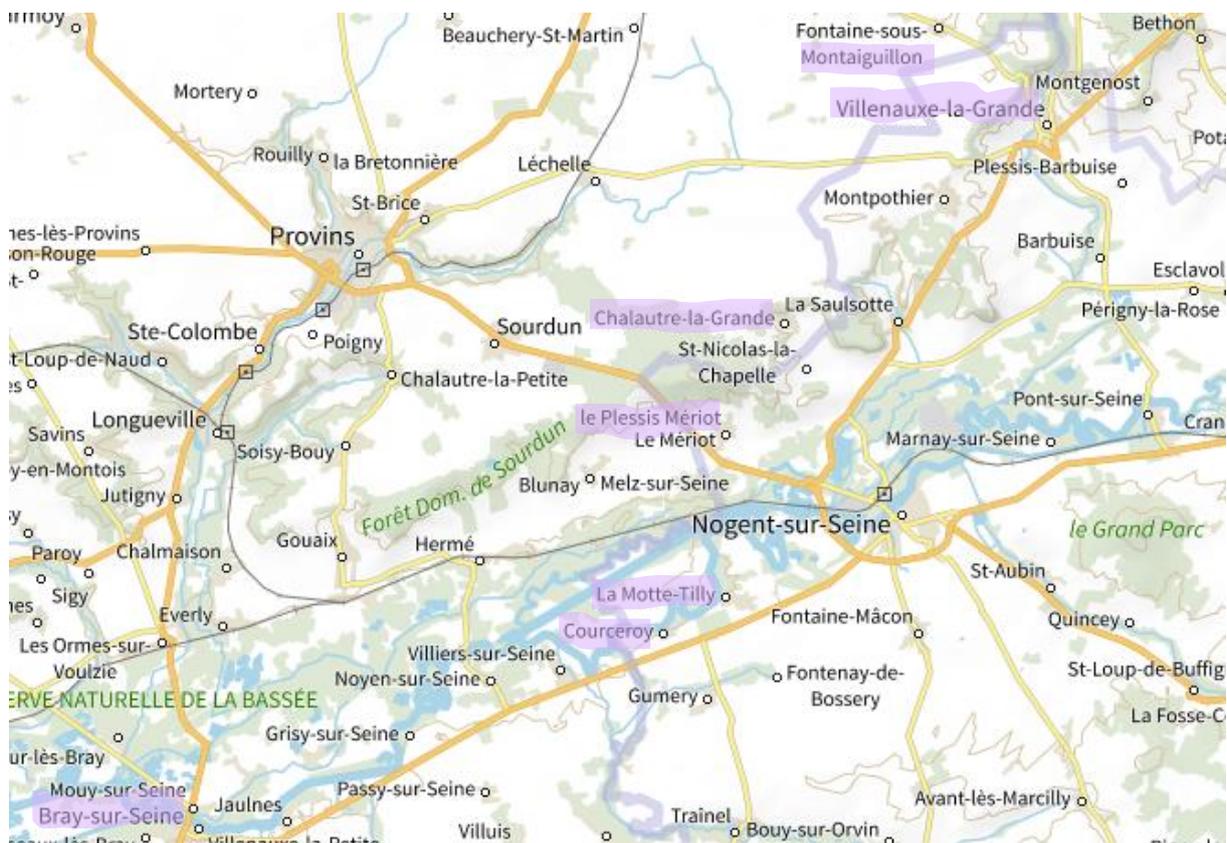
eu d'endommagé, on a trouvé des rideaux de lit, des chaudières d'airain, et d'autres meubles, étain, et linge, qu'on a reconnus appartenir au cabaretier de Mesle, qui en est à deux lieues, la montagne et forest de Sordun entre deux. Tous les arbres de Pisrou, qui est un hameau de la dépendance de Challantre, furent arrachés, et deux granges enlevées jusque dans les fondemens, avec les clostures tant des cours que des clos, sans aucun dommage pour les maisons, si ce n'est dans le bout des couvertures. Ces deux granges estoient nouvellement rebasties, et toutes revestues de gros pilliers. Il y en avoit une qui appartenoit à M<sup>r</sup> Rose, secrétaire du cabinet. Un autre hameau, nommé Pigeolly, fut entièrement abîmé tout vis-à-vis de Pisrou. Ce hameau estoit composé de plus de trente maisons, parmi lesquelles il y avoit neuf ou dix fermes, qui toutes ensemble formoient une belle rue. Ce qui vous étonnera, c'est qu'un bourgeois d'une ville assez voisine, à qui l'une de ces fermes appartenoit, y estant allé le lendemain passa quatre fois devant la place de sa ferme, accompagné d'un de ses amis, sans qu'aucun des deux la pust reconnoître, quoy qu' auparavant il y eust deux corps de logis, granges, écuries et autres bastimens, avec un grand clos de plus de quatre cens arbres fruitiers, qui pouvoit assez marquer l'endroit de cette maison; mais tout cela estoit tellement meslé parmi les matereaux des autres ruines, qu'il estoit impossible d'y rien distinguer. Mesmes désordres à **Villegrins**, où l'Orage alla en deça de **Villenauxe**. Villegrins estoit un village beaucoup plus gros que tous ceux dont j'ay parlé. Tout y fut aussi abîmé entièrement, excepté l'église et trois ou quatre maisons, qui en ont encore quelques apparences. La tour de l'église, qui est une grosse tour carrée, ayant quatre pignons bien plus élevés que la couverture, eut part au ravage. L'un de ces pignons fut emporté, la couverture brisée, et la charpente mise en morceaux, mesme celle qui portoit les cloches. Elles sont au nombre de quatre, des plus grosses de toute la Brie, et on les trouva posées sur la voûte, qui n'en fut en aucune façon endommagée. Il est certain cependant qu'une seule de ces cloches tombant dessus, aurait dû enfoncer quatre voûtes, si elles avoient esté l'une sur l'autre. Le hameau de la Queüe aux Bois souffrit la mesme disgrâce. Les fermes les mieux basties, comme celle de M<sup>r</sup> Retel, y furent entièrement renversées, ainsi qu'à Bohchy sur le chemin de Sezaune. C'estoit un très-bon village, et il fut traité de la mesme manière que Coursaroy, c'est à dire abîmé de foud en comble, et les arbres emportés à deux lieues de là, avec les cloches, qu'on retrouva dans les bîs. De **Moutesguillon** pres de Villenauxe, où il y eut encore un entier dégast, au chasteau, et à une ferme qui estoit au pied, l'orage alla fondre au Pré du But, qui appartient aux Peres de la Charité de Paris, par le legs que leur en a fait M<sup>r</sup> Destoges, maistre des requestes. Le dommage a esté considérable aux bastimens du chasteau, mais bien plus à la Garenne.

**C'estoit une fustaye de vingt-quatre à vingt-cinq arpens d'étenduë, admirable pour la quantité d'arbres, et pour leur grosseur et hauteur. Ils ont esté tous arrachez, rompus ou tors, et ceux qui ont resisté, se sont tellement entrelassez les uns dans les autres, qu'en voyant tout ce désordre, on a peine à croire que se soit encor la mesme garenne. Je passe ce qui est arrivé à la forest de Gots auprès de Sezanne, à Epernay, et en d'autres lieux plus éloignez, parce que je n'en suis pas assez particulièrement informé. Ce qu'on tient certain, au rapport de ceux qui ont vu tous ces débris, c'est que personne ne se les peut représenter aussi affreux qu'ils le sont.**

Cette tempête a fait des dégâts épouvantables décrits ici et certainement bien réels.

Mais que penser de la statue de la vierge qui a été promenée par la foudre en plusieurs places de l'église ? Miracle ou hallucination ? Et l'animal fabuleux extirpé de l'eau par les pêcheurs ? Qu'est-il donc devenu ?

En tout cas, les habitants de ces lieux ont tout perdu, et ça, c'était bien la réalité !



Relevé par Dominique LANGUILLAT

Source : L'écho nogentais du 23 janvier 1862 – AD Aube – vues 15 et 16/22

## 1737 - NOYÉ PAR ACCIDENT

Mort  
Auj trentie d'obre 1737 a été inhumé par  
moy Prêtre Curé. Sous signé, dans le Cimetière  
de cette paroisse le Corps d'un nommé Aubin  
jacquereau garçon âgé d'environ trente huit ans  
qui a eû le Malheur d'être Noyé par accident  
dans la riviere de Seine le mercredi onzi<sup>e</sup> du  
present mois, et retrouvé et repêché hier 29<sup>e</sup> du  
Curent sur les deux heures après midy en presence de  
jean pivert recteur des Ecoles de Nicolas jacquereau  
Son frere, de jacques phillipon Son beau frere  
et de plusieurs autres personnes qui ont déclaré  
ne Scavoir signer de ce interpellé Suivant les  
termes de Lordonnance le m<sup>e</sup> décole a signé  
Jehan Pivert Prêtre Curé

Auj **trente xbre 1737** a été inhumé par  
moy Prêtre Curé Sousigné dans le cimetiere  
de Cette paroisse le Corps d'un nommé **Aubin  
jacquereau** garçon âgé d'environ **trente huit ans**  
qui a eû le Malheur d'être Noyé par accident  
dans la riviere de Seine le mercredi onzi<sup>e</sup> du  
present mois, et retrouvé et repêché hier 29<sup>e</sup> du  
Curent sur les deux heures après midy en presence de  
jean pivert recteur des Ecoles de Nicolas jacquereau  
Son frere, de jacques phillipon Son beau frere  
et de plusieurs autres personnes qui ont déclaré  
ne Scavoir signer de ce interpellé Suivant les  
termes de Lordonnance, le m<sup>e</sup> décole a Signé



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source :: Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Courceroy, 1668-1792, vue 72/346

Photo : <https://commune-de-courceroy.fr/#mesmerize-gallery-1-group-7>